OUVERTURE D'UNE PERMANENCE PROTECTION MATERNELLE INFANTILE (PMI) À CARRIÈRES-SOUS-POISSY

À compter du lundi 29 mars 2021, les services de la Protection Maternelle Infantile (PMI) du Conseil départemental des Yvelines et la Ville de Carrières-sous-Poissy rétablissent une permanence.



OUI?

> Des puéricultrices vous accueillent et assurent le suivi médical préventif de votre enfant : surveillance de la croissance. alimentation, développement...

OÙ ET QUAND?

- > Tous les lundis de 13h30 à 17h30 (hors vacances scolaires)
- > Dans les locaux du Relais Assistants Maternels (RAM) Les Frimousses - 38, Place des Lupins

COMMENT PRENDRE RENDEZ-VOUS?

- > Inscription obligatoire au 01 30 836 100 ou sur monespace.yvelines.fr
- > Consultation gratuite







